

LE VOYAGE D'ESPAGNE (1736) DE GUILLAUME MANIER: UN CARREFOUR INTERTEXTUEL*

IGNACIO IÑARREA LAS HERAS**
Universidad de La Rioja
ignacio.inarrea@unirioja.es

RÉSUMÉ

Dans le présent article on veut montrer que le récit intitulé *Voyage d'Espagne*, écrit en 1736 par le pèlerin français Guillaume Manier, est un lieu de confluence d'une quantité considérable d'éléments intertextuels très variés. On y trouve des documents bureaucratiques (civils et ecclésiastiques), des relations de reliques, des traités pour combattre des maladies, des allusions à d'autres créations littéraires et même musicales, des passages plagiés... Voilà donc tout un ensemble de productions écrites qui enrichit énormément le *Voyage d'Espagne*, en lui donnant une complexité et une profondeur significative non négligeables.

MOTS CLÉS: voyage, pèlerinage, Espagne, intertextualité.

RESUMEN

En el presente artículo se pretende mostrar que el relato titulado *Voyage d'Espagne*, escrito en 1736 por el peregrino francés Guillaume Manier, es un lugar de confluencia de

* Ce travail est lié au projet n° 2009/01 du programme *Fomenta* de bourses pour des projets de recherche, intégré dans les Plans de La Rioja d'I+D+I. 2009. Gouvernement Autonome de La Rioja. Département de l'Éducation, de la Culture et du Sport.

** L'auteur appartient au Centro de Investigación en Lenguas Aplicadas (CILAP) de l'Université de La Rioja.

una cantidad considerable de elementos intertextuales muy variados. Hay en él documentos burocráticos (civiles y eclesiásticos), listas de reliquias, tratados para combatir enfermedades, alusiones a otras creaciones literarias e incluso musicales, pasajes plagiados... Se trata, pues, de todo un conjunto de producciones escritas que enriquece enormemente el *Voyage d'Espagne*, dándole una complejidad y una profundidad significativa nada desdeñables.

PALABRAS CLAVE: viaje, peregrinación, España, intertextualidad.

1. INTRODUCTION

Guillaume Manier, voyageur français du XVIII^e siècle, a parcouru l'Espagne pendant les derniers mois de 1726. En principe, son but fondamental était de faire le pèlerinage de Compostelle et de voir la tombe de l'apôtre saint Jacques. Mais il a aussi visité d'autres villes espagnoles, comme Oviedo et Madrid. Dix ans plus tard, il a écrit le récit de ce périple, le *Voyage d'Espagne*.

Le discours de Manier dans cette œuvre est parsemé d'une quantité remarquable d'éléments intertextuels. Ceux-ci donnent au récit une épaisseur et une profondeur qu'on ne peut pas négliger. On peut distinguer trois types de textes insérés, en fonction de leur nature et de leur contenu. Premièrement, il faut tenir compte de ceux qui ont un rapport étroit avec l'expérience du pèlerinage de Saint-Jacques. Il y en a quelques-uns qui se caractérisent par leur nature purement bureaucratique. Mais il y en a aussi d'autres avec une considérable valeur religieuse et culturelle. Deuxièmement, on distingue d'autres textes qui ont une valeur remarquable comme témoignage de la situation économique et culturelle propre à des voyageurs d'un niveau social modeste, comme Manier et les trois amis qui l'ont accompagné en Espagne. Ils aident le lecteur à mieux connaître dans quelles conditions devaient voyager à l'époque ces gens, qui avaient sans doute beaucoup plus d'enthousiasme et de curiosité que de ressources matérielles. Finalement, on trouve un groupe de textes qui n'ont vraiment rien à voir avec l'aventure réelle d'un pèlerinage. Ils sont la manifestation d'un autre type de voyage, de nature plutôt littéraire. Ils se situent donc dans un domaine constitué seulement par la lecture et l'écriture réalisées par Manier, beaucoup de temps après son aventure espagnole. Il y a une œuvre dont la présence dans le récit n'est pas du tout évidente, parce qu'elle a été l'objet d'un plagiat. Manier en reproduit plusieurs passages dans son récit. Il ne déclare pas leur origine et les montre comme une partie de son propre discours. Et il y a d'autres textes dont on ne mentionne que les titres et les auteurs et qui renvoient par là à un univers littéraire d'une richesse et d'une variété remarquables.

Il faut tenir compte ici que, comme on vient de le dire, Manier a écrit son récit dix ans après la réalisation du voyage. Cela implique nécessairement la distinction de deux étapes fondamentales dans le processus d'élaboration de cette œuvre: le parcours en Espagne et en France, où Manier recueille de façon immédiate ses observations et ses expériences, et le processus de rédaction définitive du texte. C'est sans doute pendant cette deuxième période que Manier a donné au *Voyage d'Espagne* sa forme définitive et, par conséquent, a choisi tous les éléments intertextuels présents dans la narration.

2. INTERTEXTE ET PÈLERINAGE

La préparation et la culmination du pèlerinage de Compostelle impliquaient, parmi d'autres démarches, l'obtention de plusieurs documents, civils et religieux. Ils étaient indispensables pour pouvoir circuler sans problèmes en France et en Espagne et aussi pour démontrer au retour que le périple avait été réellement accompli. Il y avait donc à l'époque une véritable bureaucratie du voyage et du pèlerinage qu'on ne pouvait en aucune façon ignorer.

D'un autre côté, le culte de saint Jacques a produit, tout au long de son histoire depuis le Moyen Âge, un patrimoine culturel d'une grande richesse et diversité. Les reliques de saints (surtout, comme il est évident, celles de l'Apôtre) en sont une partie fondamentale. Les pèlerins de Compostelle obtenaient, au cours et à la fin de leur trajet, des mémoires ou relations de ces reliques. Une autre partie est constituée par les chansons populaires françaises de pèlerinage en Galice.

Manier accorde un lieu d'une importance remarquable dans son récit à cette bureaucratie et à cette culture jacquaire. Cela se constate précisément par la présence de différents éléments intertextuels qu'il faudrait situer, pour la plupart, dans le premier des cinq types de relations transtextuelles proposés par Gérard Genette³:

Je le définis pour ma part, d'une manière sans doute restrictive, par une relation de co-présence entre deux ou plusieurs textes, c'est-à-dire, eidétiquement et le plus souvent, par la présence effective d'un texte dans un autre. Sous sa forme la plus explicite et la plus littérale, c'est la pratique traditionnelle de la *citation* [...]; sous une forme moins explicite et moins canonique, celle du *plagiat* [...], qui est un emprunt non déclaré, mais encore littéral; sous forme encore moins explicite et moins littérale, celle de l'*allusion*, c'est-à-dire d'un énoncé dont la pleine intelligence suppose la perception d'un rapport entre lui et un autre auquel renvoie nécessairement telle ou telle de ses inflexions, autrement non recevable (1982: 8).

Presque tous les textes considérés dans cette première partie du présent travail ont été cités en entier par Manier.

2.1 Bureaucratie

Une fois qu'il a pris la détermination d'aller à Compostelle, Manier réalise une série de démarches bureaucratiques indispensables. Premièrement, il obtient un certificat qui atteste sa condition de pèlerin. C'est le curé de son village⁴ qui signe ce document:

Ego infrascriptus, rector parochialis Sancti Eligii Carolopontis, testor omnibus... aut interesse poterit, ac fidem facio, Guillelmum Manier, parochianum nostrum, fidem catholicam, apostolicam et romanam profiteri, ipsumque peregrinationis causa ad sanctum Jacobum Compostellanum in Gallicia ac Romam hactenus aggredi velle (1890: 3)⁵.

³ Vid. Genette (1982: 7-16).

⁴ Manier était originaire de Carlepont, en Picardie. Vid. Manier (1890: 4).

⁵ «Je soussigné, curé de la paroisse Saint-Éloi de Carlepont, certifie à tous ceux qu'il importe ou pourra importer d'en connaître, que Guillaume Manier, notre paroissien, professe la religion catholique, apostolique et romaine, et qu'il veut se rendre en pèlerinage à Saint-Jacques en Galice et ensuite à Rome» (1890: 215). Toutes les citations des textes latins tirées du *Voyage d'Espagne* et incluses dans le présent travail sont accompagnées (en notes en bas de page) de leur traduction en français. Celles-ci font partie de la première édition du récit de Manier, réalisée par le baron de Bonnault d'Houët.

Dans la ville de Noyon, où se trouve le siège de l'évêché, on donne à Manier l'approbation écrite du certificat donné par le curé:

Nos, episcopus, comes Noviomensis, par Franciaë, fidem facimus et attestamur testimonium suprapositum, esse scriptum et signatum manu propria magistri Ludovici Bonedame, parochialis ecclesiæ sancti Eligii Carolopontis nostræ diocesis, eique fidem adhibendam esse tam in iudicio quam extra (1890: 4)⁶.

Le maire de Noyon (identifié par Manier comme Monsieur Dopcens) lui délivre également une autre attestation, où il déclare que Manier va faire le pèlerinage de Saint-Jacques. On peut y constater que Manier a bien accompli l'obligation du service militaire:

Nous, maire de la ville de Noyon, certifions à tous qu'il appartiendra, que le nommé Guillaume Manier, garçon âgé de 22 ans, natif du village de Carlepont, distant de deux lieux de cette ville, se dispose à partir ce jour pour aller en pèlerinage à Saint-Jacques en Galice. Pour quoi, nous prions ceux qui sont à prier, de le laisser aller et revenir librement et sans aucun empêchement et de l'aider, si besoin est, de leur autorité, promettant de faire de même en pareil cas. Donné à Noyon, ce 23 août 1726.

Le dit Manier a satisfait aux ordres du roi pour le sort de la milice. Dopcens (1890: 4-5).

Quand il est Paris, Manier obtient du gouverneur de la ville la permission pour partir en pèlerinage:

Nous, duc de Gèvres, pair de France, marquis de Fontenay Mareil et Jagny, seigneur de Villier-le-Secq, Saint Ouy, comte de Trocy et autres lieux, premier gentilhomme de la chambre du roi, brigadier de ses armées, gouverneur de Paris, capitaine et gouverneur du château et capitainerie royale de Monceaux, grand bailli et gouverneur de Crépy et du Valois, permettons à Guillaume Manier, natif de Carlepont, diocèse de Noyon, catholique et apostolique, et romain, d'aller à Saint-Jacques en Galice (1890: 15).

Tous les documents mentionnés jusqu'ici étaient nécessaires pour sortir du royaume de France. Louis XIV l'avait ainsi établi dans plusieurs textes législatifs promulgués à la fin du XVII^e siècle⁷.

Après son arrivée à Saint-Jacques, Manier obtient d'autres documents en rapport avec l'accomplissement de son pèlerinage: le papier qui atteste la réalisation de sa confession à Compostelle: «*Audivi confessionem Guillelmi Manier, natione Galli, diocesis noviodunensis*» (1890: 74-75)⁸; et le certificat de communion et de l'accomplissement de son pèlerinage:

D. Lucas, Antonus de la Torre, canonicus hujus almæ apostolicæ ac metropolitane ecclesiæ compostellane [...], omnibus et singulis præsentibus litteras inspecturis notum facio: Guillelmum Manier, natione Gallum, diocesis noviodunensis, pergentem ad Romam, hoc sacratissimum templum visitasse, confessumque et absolutum, eucharisticum Domini corpus sumpsisse. In quorum fidem, præsentibus nomine meo subscriptas et sigillo ejusdem sanctæ ecclesiæ munitas ei confero (1890: 76)⁹.

⁶ «Nous, évêque, comte de Noyon, pair de France, certifions et attestons que le susdit certificat a été écrit et signé de la propre main de maître Louis Bonnedame, curé de l'église Saint-Éloi de Carlepont, en notre diocèse; et qu'il doit faire foi tant en justice qu'extrajudiciairement» (1890: 215).

⁷ Vid. à ce sujet Ferpel (2009).

⁸ «J'ai reçu la confession de Guillaume Manier, français de nation, du diocèse de Noyon» (1890: 216).

⁹ «Moi, D. Luc Antoine de la Torre, chanoine de cette sainte église apostolique et métropolitaine de Compostelle [...], à tous ceux qui les présentes lettres verront et à chacun, savoir faisons: que Guillaume Manier,

On peut mentionner, à ce propos, les témoignages de deux autres pèlerins français du XVIII^e siècle, naturels du Béarn. Jean Bonnacaze (1726-1804), homme d'Église et pèlerin béarnais, a fait le voyage vers Compostelle entre 1748 et 1749. Il en a écrit un récit qui fait partie de ses mémoires¹⁰. Il parle des problèmes qu'il a eu à Saint-Jacques pour obtenir son certificat de pèlerinage:

Je m'étais appliqué à parler l'espagnol en chemin; je parlais le castillan très-bien, de sorte que le secrétaire de la cathédrale ne voulait point me donner le passe-port comme Français; il prétendait que j'étais Espagnol; j'eus recours à mon confesseur pour me le faire expédier (Bonnacaze, 1896: 187).

Jean-Pierre Racq a accompli son pèlerinage vers 1789. Il est l'auteur du texte intitulé «Route pour aller à St. Jacques»¹¹. C'est un itinéraire qui décrit le chemin suivi par ce voyageur et inclut plusieurs renseignements utiles. Il a été écrit à l'intention de «Jeanpierre Lurdos de Bruges Bon chretien» (Vázquez de Parga, Lacarra et Uría Ríu, 1949, vol. 3: 144). En rapport avec les documents qu'on obtient à Compostelle, il signale:

Etant arrivés à l'église de St. Jacques, il faut se confesser aux prêtres françois, a lun oualautre de deux quil y en a; le pretre vous donnera un billet a chacun et avec ce billet on vous donnera la sainte communion a la chapelle du Roy de France qui est a main gauche de leglise et apres avoir recu la sainte communion on vous donnera le memoire de saintes reliques a huit heures du matin tout sans payer (Vázquez de Parga, Lacarra et Uría Ríu, 1949, vol. 3: 143).

Pendant son séjour à Madrid, Manier obtient du nonce du pape en Espagne la patente pour réaliser le pèlerinage de Rome:

Exposuisti nobis, voti adimplem di causa, ad B. B. S. P. P. Petri et Pauli de Urbe limina et alia pia sanctorum loca visitanda peregrinari velle et propterea nostras testimoniales litteras expetisti. Nos igitur, hoc animi tui propositum commendantes, has tibi litteras per menses IX tantum valituras damus, quarum facultate ad dicta B. B. S. P. P. Petri et Pauli de Urbe limina, pia loca peregrinari tibi liceat (1890: 126-127)¹².

En janvier 1727, Manier a déjà quitté l'Espagne. Il se trouve à Bordeaux, où on lui donne un autre passeport pour pouvoir aller à Toulouse¹³:

Les maire, sous-maire et jurats, gouverneur de la ville et cité de Bourdeaux, comte d'Ornon, baron de Veiryne, prévôt et seigneur d'Eysines et de la petite prévôté et banlieue d'entre deux mers, juge criminel et de police, certifions à tous qu'il appartiendra, que le

français de nation, du diocèse de Noyon, se rendant a Rome, a visité ce très saint sanctuaire et que s'étant confessé et ayant obtenu l'absolution, il a reçu sous les espèces eucharistiques le corps de Notre-Seigneur. En foi de quoi, je lui ai remis les présentes signées de mon nom et munies du sceau de cette sainte église» (1890: 216-217).

¹⁰ L'autobiographie de Jean Bonnacaze s'intitule *Testament politique*. Vid. Bonnacaze (1896: 184-189).

¹¹ Vid. Vázquez de Parga, Lacarra et Uría Ríu (1949, vol. 3: 141-144).

¹² «Vous nous avez exposé que pour accomplir un vœu vous vouliez vous rendre en pèlerinage aux tombeaux des saints apôtres Pierre et Paul et visiter d'autres pieux sanctuaires et vous nous avez demandé à cet effet nos lettres patentes. Approuvant votre dessein, nous vous délivrons ces lettres, valables seulement pour neuf mois et en vertu desquelles il vous sera permis de vous rendre en pèlerinage aux tombeaux des saints apôtres Pierre et Paul ainsi qu'aux autres sanctuaires» (1890: 217).

¹³ «Le 13 [janvier 1727] sommes allés à la maison de ville pour avoir des passeports, à cause que l'on arrêtait en bien des endroits» (1890: 151).

nommé Guillaume Magny, natif de Carlepont en Picardies, tailleur de son métier, venant de Saint-Jacques et désirant aller à Toulouse, lequel nous a requis notre passeport sur ce nécessaire. C'est pourquoi, n'y ayant, grâce à Dieu, dans la présente ville aucune sorte de maladies contagieuses ni soupçon, nous prions tout gouverneur, lieutenant du roi, maire, sous-maire, jurat, échevin, consul, capitoul et tous autres seigneurs juges qu'il appartiendra, de laisser sûrement et librement passer le dit Guillaume Magny, sans lui faire ni souffrir lui être donné aucun trouble ni empêchement, offrant en pareil cas d'en faire le semblable (1890: 151-152).

Les textes cités constituent, dans leur ensemble, une sorte de représentation bureaucratique du périple de Manier en France et en Espagne. Ils sont en rapport avec plusieurs étapes de son voyage: la préparation, l'arrivée et le séjour à Compostelle, et le retour en France. En plus, il ne faut pas oublier que le document donné par l'ambassadeur du pape est l'annonce de la réalisation d'un nouveau pèlerinage.

2.2 Tradition du pèlerinage jacquaire

Comme on l'a déjà avancé, un aspect fondamental de l'univers du culte de saint Jacques est l'ensemble de son patrimoine culturel. Celui-ci est constitué par la production artistique et religieuse en rapport avec la figure de cet apôtre, créée et conservée au cours des siècles. Manier montre dans certains éléments intertextuels quelques aspects de ce trésor.

Les reliques des saints sont le composant le plus caractéristique de cette tradition. Manier inclut dans son récit une relation complète des reliques conservées surtout dans le trésor de la cathédrale de Saint-Jacques¹⁴. Elle provient probablement d'un des feuillets qu'on vendait à l'époque aux pèlerins¹⁵. On a vu que Jean-Pierre Racq a obtenu lui aussi une de ces relations. Le mémoire de Manier inclut une quantité remarquable de reliques, dont voici quelques-unes:

Des reliques de saint Antoine.

Dans une croix d'or est une grande pièce de bois de la Vraie-Croix de Notre-Seigneur.

Dans une boîte de cristal est une épine de la couronne de Notre-Seigneur.

Dans une image de Notre-Dame est une goutte de lait de la Sainte Vierge

Dans un petit livre, qu'une petite image de saint Jacques tient, en sa main, est une partie du vêtement de saint Jacques.

Plusieurs reliques de saint Janvier et ses compagnons, martyrs espagnols (1890: 90-91).

Manier présente également, quand il passe par Oviedo, le mémoire des reliques gardées dans Chambre Sainte (Cámara Santa) de la cathédrale de Saint-Sauveur¹⁶. Il a dû le tirer aussi d'un feuillet destiné aux visiteurs, ou d'une traduction de celui-ci en français¹⁷. A ce propos, Jean Pierre Racq, qui a également visité la capitale des Asturies et son sanctuaire, inclut dans sa «Route pour aller a St. Jacques» l'indication suivante: «On vous montrera les Sts. Reliques et vous en acheterés une memoire» (Vázquez de Parga,

¹⁴ Vid. 1890: 89-94.

¹⁵ Vid. 1890: 89, n. 3.

¹⁶ Vid. 1890: 102-109.

¹⁷ Vid. 1890: 102, n. 4 et 103, n. 1.

Lacarra et Uría Ríu, 1949, vol. 3: 143). Parmi les chansons populaires françaises sur le pèlerinage vers Compostelle¹⁸ il y a des compositions qui reproduisent les principales étapes entre la France et cette ville. On y inclut toujours celle d'Oviedo et on mentionne les reliques gardées dans la cathédrale de Saint-Sauveur, dont on fournit une relation aux pèlerins. *La Grande Chanson des Pèlerins de Saint Jacques* contient dans sa treizième strophe les vers suivants:

A Saint Salvateur sommes allés,
Par notre adresse,
Les Reliques nous ont montrés,
Dont nous portons la Lettre.
(Anonyme, 1718: 7, vv. 101-104)

Cette liste reproduite par Manier est constituée fondamentalement par le contenu de l'Arche Sainte (Arca Santa). En voici un extrait:

... une grande partie du suaire de Notre-Seigneur, dans lequel il fut enveloppé dans le sépulcre. Ce précieux linge est teint de son sang, ayant couvert sa face et son chef. [...] Huit épines de la couronne de Notre-Seigneur.
De sa tunique rouge.
De son saint Sépulcre.
Des linges dans lesquels il fut emmailloté dans la crèche.
Du pain de la Cène
De la manne que Dieu fit pleuvoir aux Israélites.
Une bonne partie de la peau de saint Bartellemy, qui fut écorché tout vif (1890: 103-104).

Ce type de documents était très répandu parmi les pèlerins français. Par exemple, à cette époque-là, on publiait, à l'intention de ces voyageurs, des livrets qui incluaient habituellement une relation des reliques conservées dans le sanctuaire de Compostelle¹⁹. Ce ne serait pas étonnant que Manier porte sur lui une de ces brochures (même s'il ne le dit pas), puisque, peu de temps de temps avant de quitter León, il fait allusion à une des chansons françaises de pèlerinage, qui faisaient également partie de leurs contenus²⁰:

... fîmes chercher la pasade²¹ à l'hôpital Saint-Marc, où devant est une croix, dont il est parlé dans la *Chanson de S. Jacques*, où les pèlerins s'avisent pour prendre le chemin à droite ou à gauche, quoique tous les deux vont à Saint-Jacques. Mais l'on va aussi à Saint-Salvateur, qui veut dire Saint-Sauveur, sur la droite. Nous avons pris d'abord à gauche (1890: 66).

¹⁸ Vid., en rapport avec les différents types de chansons françaises de pèlerinage vers Saint-Jacques, Iñarrea Las Heras (2006).

¹⁹ La relation de reliques présente dans ces feuillets était différente de celle exposée par Manier, qui est plus longue. Vid. 1890: 89, n. 3.

²⁰ Les autres contenus de ces feuillets étaient un petit recueil de chansons pieuses, une prière adressée à saint Jacques, un itinéraire complet entre Paris et Compostelle, le récit de la vie de l'apôtre et quelques images avec plusieurs scènes en rapport avec l'univers jacquaire. Le titre commun à ces publications était *Les Chansons des pèlerins de Saint Jacques*. Vid. Anonyme (1718).

²¹ Le terme *pasade* désigne la collation qu'on donnait aux pèlerins dans les hôpitaux et les couvents où on les accueillait. Vid. Vázquez de Parga, Lacarra et Uría Ríu (1949, vol. 1: 336).

Cela montre aussi que Manier n'ignore pas une autre partie du patrimoine culturel jacquaire, constituée par les chansons populaires françaises dont on vient de parler. Le chant mentionné par Manier est sans doute aussi *La Grande Chanson des Pèlerins de Saint Jacques*, avant nommée. Sa douzième strophe mentionne également la bifurcation située aux alentours de León²²:

Quand nous fûmes hors de la Ville,
Près de Saint Marc,
Nous nous assîmes tous ensemble
Près d'une Croix,
Il y a un chemin à droite
Et l'autre à gauche,
L'un mène à Saint Salvateur,
L'autre à Monsieur Saint Jacques (Anonyme, 1718: 6-7, vv. 89-96).

L'allusion faite par Manier à cette chanson constitue une relation transtextuelle (entre le discours de l'auteur et le chant) qui pourrait être identifiée, d'après Gérard Genette, comme métatextuelle, «qui unit un texte à un autre texte dont il parle, sans nécessairement le citer» (1982: 11).

3. INTERTEXTE ET CONDITIONS DU VOYAGE

Une partie des éléments intertextuels présents dans le *Voyage d'Espagne* constitue un bon témoignage du niveau économique, social et culturel de Manier et, par conséquent, des conditions matérielles dans lesquelles il a dû faire son aventure espagnole. Bien sûr, l'ensemble du récit permet bien au lecteur de connaître ces circonstances. Mais il est intéressant de constater que certains textes insérés dans cette œuvre servent à eux seuls à communiquer de tels contenus.

3.1 Aumône

Manier est un pèlerin pauvre, comme la plupart de ceux qui allaient à Compostelle au XVIII^e siècle²³. Il doit faire tout son voyage à pied et il souffre les rigueurs propres à cette manière de se déplacer²⁴. Il est tout le temps très attentif aux prix des articles qu'il doit acheter de temps en temps²⁵. Et il doit aussi quelquefois recevoir l'aumône²⁶. La patente donnée par le nonce du pape en Espagne contient une indication sur la manière

²² Vid. aussi 1890: 66, n. 2.

²³ Vid. Vázquez de Parga, Lacarra et Uría Rfú (1949, vol. 1: 117).

²⁴ Par exemple, quand il est encore en territoire français, sur le trajet entre Blois et Amboise, Manier aura très mal aux pieds: «... le mal de pied m'a si fort incommodé que je ne pouvais plus marcher. Mes camarades avaient l'avance de plus de deux lieues. Un cavalier m'a attrapé. Comme n'allant pas bien vite, et, me voyant fatigué, m'a dit un remède pour endurcir mes pieds; savoir du suif de chandelle, de l'eau-de-vie et de l'huile d'olive fondus ensemble. En blasser les pieds fait des merveilles» (1890: 22).

²⁵ Quand Manier arrive au village de Sarria, en Galice (peu de temps avant l'accomplissement de son pèlerinage à Compostelle), il doit acheter de nouveaux souliers: «J'y ai acheté, des *sapattes* [...] ou souliers, 6 réals de plate demi. Le réal 8 sols de France. C'était un mauvais cuir» (1890: 69-70).

²⁶ «Le 23 [novembre 1726], fûmes à l'évêché [de la ville espagnole de León] chercher la *limogene* [...], que l'évêque fait, c'est-à-dire l'aumône: chacun livre et demie de pain» (1890: 116).

dont il devra demander l'aumône au cours de son futur pèlerinage à Rome: «Elemosinas autem, non nisi de parochorum licentia, nec per ecclesias vagando, sed pro illarum foribus, colligere tibi licebit» (1890: 127)²⁷. En plus, Manier et ses camarades pourront demander l'aumône pendant leur séjour à Madrid, grâce à l'obtention d'un document qui le leur permet: «... nous fûmes chez le vicaire général, qui nous donna au dos une permission pour huit jours dans la ville de *pedir limosna*, le tout écrit en abrégé, en espagnol» (1890: 128). Le contenu exact de ce texte n'est pas cité, mais seulement mentionné. Donc, on trouve ici un exemple de relation transtextuelle qui combine en quelque sorte la citation (*pedir limosna*) et la métatextualité²⁸.

3.2 Médecine, santé et superstition

Guillaume Manier raconte aussi que, tout au long de son trajet entre Compostelle et Oviedo, il a pu obtenir et lire trois textes brefs avec les titres suivants: *Les Vertus et propriétés des pierres d'aigle*²⁹, *Vertus et propriétés de la pierre de la Croix, appelée pierre de Saint-Pierre ou Saint-Étienne*³⁰ et *Recette et propriétés de la pierre de l'Hirondelle*³¹. Il s'agit de documents où l'on expose les bienfaits apportés (apparemment) par certains remèdes préparés avec ces pierres. Manier les reproduit en entier dans son œuvre. En réalité, ces publications ne contiennent que des idées fausses, sans aucun fondement scientifique, qui font sans doute partie de la superstition populaire. Bonnault d'Houët n'hésite pas à les considérer comme de véritables bêtises: «J'ai poussé le scrupule de l'exactitude jusqu'à reproduire ces niaiseries. Elles n'ont d'autre intérêt que de témoigner des superstitions de l'époque, aussi m'abstiendrai-je de toute rectification» (1890: 95, n. 3). À ce même propos, Jean-Claude Bourlès signale:

Cette dévotion aux reliques n'empêche pas Manier d'acheter sur le chemin du retour un lot de pierres d'hirondelles, d'agates et de pierres de croix, réputées bonnes contre les maux de tête, de ventre et autres indispositions. Sans doute avons-nous affaire ici à un vieux fond de superstition paysanne, ce que confirme la lecture des «qualités» dont il crédite les minéraux en question. Mais l'importance des achats signifie également qu'il pense en faire commerce en France. Quoi qu'il en soit, il achète les yeux fermés et croit –comme pour les reliques– aux forces occultes de l'objet et du signe sur lesquels se fonde cette «foi du charbonnier» dont nous n'aurons jamais fini de débattre. (Manier, 2002: 24.)

L'inclusion de ces opuscules dans le récit est sans doute une preuve de l'importance que Manier accorde à leurs contenus. Cela s'explique très probablement par son désir de protéger sa propre santé. En fait, il signale à plusieurs moments qu'il

²⁷ «Vous ne pourrez demander l'aumône sans la permission des curés, non pas en vaguant à l'intérieur des églises, mais en vous tenant à la porte» (1890: 218).

²⁸ «... il ne faut pas considérer les cinq types de transtextualité comme des classes étanches, sans communication ni recoupements réciproques. [...] le métatexte critique se conçoit, mais ne se pratique guère sans une part –souvent considérable– d'intertexte citationnel à l'appui» (Genette, 1982: 16-17).

²⁹ Vid. 1890: 95-97.

³⁰ Vid. 1890: 110-111.

³¹ Vid. 1890: 111-112.

achète des pierres d'hirondelle ou de la croix³². Les pierres et les traités ont pour lui donc un sens préventif. En plus, on pourrait aussi croire que Manier pense, au moment de la rédaction de son œuvre, à offrir à ses futurs (et hypothétiques) lecteurs des renseignements utiles pour combattre des maladies du corps ou de l'esprit, au cas où ils voudraient partir en pèlerinage. Pour un voyageur pauvre, éloigné de sa patrie et sans argent pour payer les services d'un médecin, ces pierres pourraient donc être sa seule ressource sanitaire. Cela montrerait bien, d'un côté, l'ignorance de Manier et de tous ceux qui, comme lui, croyaient à l'efficacité de ces pierres; d'un autre côté, l'existence d'une espèce de fausse médecine à la portée des gens de condition économique modeste. Ceux-ci, éloignés des progrès de la science, chercheraient une protection dans la superstition. L'ascendant de ces idées chez une partie de la population française de l'époque devait être considérable, puisqu'on arrivait à les publier et à les diffuser. Le passage suivant, tiré des *Vertus et propriétés de la pierre de la Croix*, montre bien la nature de la *sagesse* contenue dans ce type de textes:

Premièrement sont propres contre les esprits malins qui entrent dans le corps, fulminés, la portant sur soi.

Elle est bonne pour ceux qui ont peur la nuit; pour ceux qui ont la fièvre, la portant au col; pour la dysenterie du sang, en en prenant en poudre pendant neuf matinées avec du vin étant à jeun. [...]

Elle est bonne pour ceux qui naviguent par mer ou par terre, récitant Ave Maria à l'honneur de Jésus-Christ (1890: 110-111).

4. INTERTEXTE ET VOYAGE LITTÉRAIRE

Comme on l'a déjà avancé, Manier rédige son récit dix ans après la réalisation de son voyage en Espagne. Il commence de cette manière un nouveau périple, qui se déroule sans doute dans sa mémoire, quand il révise ses notes et les différents documents et textes qu'il a obtenus au cours de son aventure. Le voyage réel devient donc ainsi un voyage en quelque sorte *répété*, au moyen de l'écriture.

Mais il y a dans le *Voyage d'Espagne* plusieurs éléments intertextuels qui renvoient à d'autres œuvres et à d'autres auteurs. Cela implique l'existence d'autres types de voyages strictement littéraires à l'intérieur de ce récit.

4.1 Plagiat

Bonnault d'Houët (1890: XXVI-XXVII) a bien montré qu'il y a dans l'œuvre de Manier des passages entiers sur plusieurs villes françaises (Paris, Blois, Poitiers, etc.) qui ont été copiés ou, du moins, adaptés (avec plus ou moins de maladresse) d'une œuvre concrète. Il s'agit du *Voyage de France, dressé pour la commodité des François et des Estrangers*, écrit par Claude de Varennes. Il a été publié pour la première fois en 1639. La comparaison entre les deux productions ne permet aucun doute à ce propos. Par

³² Quand il passe près de Saint-Sébastien, Manier dit que dans cette ville «s'y vend des pierres d'hirondelle bonnes pour le mal des yeux» (1890: 49). A Oviedo, il achète «à un autre pèlerin six ou sept douzaines d'autres pierres de Croix pour 5 ou 6 cuartres [...], dont l'un vaut 2 liards de France» (1890: 110).

exemple, en ce qui concerne Paris, il suffit de lire dans les deux textes la description et l'histoire du Pont Neuf:

Le Pont-Neuf fut commencé à faire en mil six cent septante-huit, sous le roi Henri III, qui a assis la première pierre. Henri IV l'a rachevé et fut fini en 1604. Il y a douze arcades, sept du côté du Louvre, cinq du côté des Augustins. Dessus la pointe de l'île est la statue, sur le pont, du roi Henri IV, envoyée de Florence par Ferdinand I^{er}, et Comme Ferdinand second, son fils, oncle et cousin de la reine Marie de Médicis, mère du roi Louis XIII (1890: 8-9).

Le Pont Neuf qui est entre le Louvre & le Convent des Augustins, fut comencé à bâtir l'an mil cins cens septante huit sous le Roy Henry III. lequel y assit la première pierre. Etant demeuré imparfait, Henry IV. son successeur, après avoir établi la paix dans l'Etat, y fit remettre la main; de sorte que dés l'an mil six cens quatre il fut en état de servir. Il contient douze arcades, sept du côté du Louvre, & cinq du côté des Augustins [...]. Au milieu des arcades, où finit la pointe de l'Isle du côté des Augustins, est une statuë de bronze, travaillée excellemment, & representant le Roy Henry le Grand à cheval [...]. La statuë fut envoyée de Florence par Ferdinand premier, & Cosme second son fils, oncle & cousin de la Reyne Marie de Medicis, Mere du Roy Louïs XIII (Varenes, 1687: 195-196).

Manier ne déclare pas l'origine de ces passages. Il les présente comme une partie de son expérience de voyage et, par conséquent, de ses propres connaissances sur les villes françaises qu'il a eu l'occasion de visiter. Il s'approprie le périple réalisé par une autre personne. Le texte se compose ainsi de deux voyages, celui qui a été vraiment réalisé par Manier et celui qui appartient à Claude de Varenes. En quelque sorte, ils arrivent à s'enrichir mutuellement. Bonnault d'Houët signale que Manier

... même dans ces descriptions de ville [tirées du livre de Varenes] apporte sa part d'impressions personnelles, reconnaissable à un tour moins correct mais plus vif. Certains objets l'intéressent particulièrement et il n'oublie jamais les fontaines. A Bordeaux, il en cite une qui n'est pas mentionnée dans le *Voyage de France* (1890: XXVII).

Évidemment, Manier a commis un plagiat, auquel Bonnault d'Houët n'accorde pas vraiment beaucoup d'importance:

... il [Manier] ne s'est pas fait faute d'ajouter des renseignements qu'il a copiés et, comme beaucoup d'autres auteurs plus lettrés, sans indiquer ceux qu'il a pillés. [...] Un tel larcin n'est-il pas bien excusable? Le P. de Varenne en avait pillé bien d'autres et devait l'être à son tour par de plus huppés que notre paysan. (1890: XXVI-XXVII).

Mais il est sans doute intéressant de constater que le produit de ce plagiat constitue dans le récit de Manier un apport intertextuel qui peut bien être considéré comme un voyage littéraire accompli au moyen de deux activités: la lecture et la reproduction.

En tout cas, il s'agit d'un autre exemple du premier type de relation transtextuelle établie par Genette.

4.2 Mention

La citation et le plagiat (ce sont deux façons différentes de copier des textes d'autres auteurs) mènent Manier à mentionner des écrivains et des œuvres présents dans les passages reproduits. Il ne les a sûrement jamais lus. Mais, en tout cas, leur inclusion dans le récit implique pour le lecteur la réalisation d'une espèce de promenade littéraire aussi inattendue qu'intéressante.

Dans un des passages *empruntés* par Manier à Varennes, consacré à la Sainte Chapelle de Paris, on trouve l'allusion à un certain *Paquy* qui en principe pourrait être inconnu au lecteur. Mais si on fait la comparaison avec le paragraphe original, on peut l'identifier plus facilement. Il s'agit de l'historien français Étienne Pasquier (1539-1615), auteur des *Recherches de la France*³³:

Monsieur Paquy nous apprend en ses recherches que nos autres rois la voulerent, par succession des temps, honorer des fruits et émoluments de leur régale. Le premier qui l'en gratifia fut Charles VII, non à perpétuité, mais pour trois ans, lesquels étant finis, il continua autres trois ans, par ses patentes du I^{er} mars 1342, le tout, pour être employé moitié pour le service divin, l'autre pour l'entretienement des bâtimens et édifices. Et, par autres subséquentes, du 18 avril 1358, il leur continua cet octroi pour quatre ans, portant les lettres que le revenu fut reçu par les receveurs ordinaires, plus proches des lieux où écherraient les régales et par eux baillées au changeur du trésor, pour être par lui converties en la réfection et réparation des ornemens et vêtements de la dite Sainte Chapelle (1890: 12-13).

Et pource que cette sainte Chapelle est vrayement Royale de fondation, aussi monsieur Pasquier nous apprend en ses recherches, que nos autres Rois la voulerent, par succession de tems, honorer des fruits & émolumens de leurs Regales. Le premier qui l'en gratifia fut Charles VII. non à perpétuité, mais pour trois ans seulement, lesquels étant expirez, il les continua a autres trois ans par ses patentes du I. Mars 1342. Le tout pour estre employé moitié pour le Service divin & l'autre moitié pour l'entretienement des bâtimens & édifices. Et par autres subsequentes du 18. Avril 1358. il leur continua cet octroy pour quatre ans, portans les lettres que le revenu fust receu par ses receveurs ordinaires plus proches des lieux où écherroient les Regales, & par eux baillez au Changeur du Tresor, pour estre par luy convertis à la refection & réparation des ornemens & vétemens de ladite sainte Chapelle (Varennes, 1687: 250).

C'est précisément de ces *Recherches de la France* que Varennes s'est servi pour écrire le passage qu'on vient de citer. Voilà le paragraphe écrit par Pasquier:

Or comme ceste sainte Chappelle est vrayement Royale de fondation, aussi nos Roys la voulerent par succession de temps honorer des fruits & emolumens des Regales. Le premier qui l'en gratifia fut Charles VII. non à perpétuité, ains pour trois ans seulement: lesquels estans expirez, il les continua à autres trois ans, par ses patentes de premier de Mars 1452. Le tout pour estre employez moitié pour le service diuin, & l'autre moite pour l'entretienement des bastimens & edifices. Et par autres subsequentes du dix-huictiesme Avril 1458. il leur

³³ A ce propos, Bonnault d'Houët signale: «Ce passage est tiré textuellement des *Recherches de la France* par Étienne Paquier, page 302, de l'édition in-folio, publiée en 1643 chez Pierre Ménard, à Paris. Mais Manier n'a eu qu'à le copier dans l'appendice [...] du *Voyage de France*, édit. de 1687» (1890: 12, n. 1).

continua cet octroy pour quatre ans, portans les lettres que le reuenu fust receu par ses Recueurs ordinaires plus proches des lieux où escherroient les Regales, & par eux bailliez au Changeur du Thresor, pour estre par luy conuertis à la refection & reparation des ornemens, & vestemens de la sainte Chapelle (1621: 302).

On peut bien constater que Varennes s'est trompé dans la reproduction des dates (1342 et 1358 au lieu de 1452 et 1458). Manier a machinalement copié le texte de Varennes, puisqu'il répète la même erreur.

Voici donc un jeu de rapports intertextuels établi entre trois textes: Manier plagie un passage de l'œuvre de Varennes, lequel a été à son tour préalablement cité par ce dernier auteur à partir du texte de Pasquier.

Le traité *Vertus et propriétés des pierres d'aigle*, avant nommé, contient dans sa première partie une présentation et une description de ce type de pierre, connue aussi sous le nom d'aétite. On y inclut aussi l'allusion à plusieurs écrivains de l'Antiquité, du Moyen âge et de la Renaissance et à leurs œuvres. Ces mentions constitueraient un autre exemple de relation métatextuelle. Ces écrivains et ces textes constituent dans leur ensemble, comme autorités intellectuelles de grand prestige, une preuve *incontestable* de l'efficacité thérapeutique de cette pierre:

Les anciens auteurs, lesquels ont découvert la propriété des animaux, pierres, plantes et racines, ont laissé par écrit, entre autres choses, après en avoir fait expérience très véritable des vertus et propriétés d'une pierre appelée «*aquila*» ou l'aigle. Les Grecs et Latins lui donnaient le nom «*aetire*». [...] Entre tous les auteurs qui ont écrit, les très ancien Isidore en parle au livre XVI^e, chapitre IV; Pline, livre XXVI, chapitres II et III; Dioscorides, au *Livre des Pierres*; Albert le Grand; Matheoles Bartellemy Anglos, dans son livre: *De la propriété des choses*; Remi Beleaux, en ses *Pierres précieuses*; et autres grands personnages de grande autorité, lesquels, après l'avoir mise en usage, lui ont donné les vertus, effets et propriétés qui en suivent (1890: 95-96).

Celui qui retient notre attention, pour sa condition de poète en langue française, est Rémy Belleau (1528-1577) et son recueil *Amours et nouveaux échanges des pierres précieuses* (1576). Il est intéressant de constater les contenus partagés par les *Vertus et propriétés des pierres d'aigle* et le poème anacréontique de Belleau intitulé «La pierre d'aigle, ditte aétités», en rapport avec les propriétés attribuées à l'aétite. Par exemple, dans le traité reproduit par Manier on trouve que

Dans icelle [l'aétite] on sent remuer comme un pion ou une autre pierre, ceux qui ont la pierre. [...] pour les femmes enceintes ou en travail faut prendre cette pierre, et la lier étroitement sur le bras gauche où à la + de la femme, mais la faudra ôter à l'instant que la femme sera délivrée, sans retard. Pour empêcher d'avorter les femmes grosses, liez la pierre sur le bras gauche de la femme et vous verrez que le fruit viendra à perfection (1890: 96-97).

Et dans le poème de Belleau on peut lire les vers suivants:

Ceste pierre retient enclose
 Une pierre dont elle est grosse
 Que l'on sent bouger au dedans,
 Comme une femme en sa grossesse
 Sent remuer la petitesse
 Du fruit qu'elle porte en ses flancs.

Elle rend son porteur aimable,
 Sobre, vaillant, courtois, affable:
 Et fait aisé l'accouchement
 De la femme, quand assaillie
 Du travail d'enfant on luy lie
 Sur le bras gauche estroitement (Belleau, 2003, vol. 5: 204, vv. 31-42).

C'est probablement Marbode, avec son lapidaire *De lapidibus preciosis Enchiridion*, l'auteur qui a surtout inspiré Belleau dans la création de ces vers sur la pierre d'aigle³⁴. Il faut croire que Manier n'a pas connu l'œuvre de Belleau et qu'il a tout simplement transcrit son nom avec ceux des autres écrivains qui apparaissent dans le traité. En tout cas, on a considéré nécessaire de montrer un peu la portée intertextuelle de cette allusion à Belleau. Ces simples mentions d'auteurs comme Pline ou Albert le Grand renvoient à un patrimoine littéraire qu'il ne faut pas ignorer. On détecterait ici, en quelque sorte, une nouvelle manifestation du premier type de relation transtextuelle proposée par Genette. Il s'agirait cette fois d'une certaine forme d'allusion, involontaire de la part de Manier, à tout ce patrimoine.

5. CONCLUSIONS

Les éléments intertextuels du *Voyage d'Espagne* sont liés à quatre expériences fondamentales, qui constituent la base à partir de laquelle ce récit a été élaboré: le voyage (et le pèlerinage), la mémoire, la lecture et l'écriture.

La réalisation du voyage a impliqué l'obtention de deux types de documents: civils et religieux. En plus, le fait de voyager avec peu de ressources suppose pour Manier et ses camarades une situation de pauvreté et des risques pour la santé. Cela rend nécessaire la pratique de l'aumône, avec l'autorisation écrite indispensable, et aussi la connaissance de remèdes qui soient à la portée de gens avec peu de moyens matériels, publiés dans certaines brochures faciles à obtenir. L'inclusion de tous ces écrits au sein du *Voyage d'Espagne* permet de supposer que ce récit n'est pas seulement un texte destiné à la lecture par simple divertissement. Il est surtout, probablement, une sorte de guide adressé par l'auteur aux futurs pèlerins français de Compostelle. Peut-être, il a été conçu pour les autres jeunes de son village, si l'on tient compte qu'il n'a jamais été publié. Autre possible manifestation de cette circonstance serait l'existence d'un élément paratextuel, rédigé aussi par Manier et qui accompagne sa narration. Il s'agit d'un glossaire de mots et expressions espagnoles, publiés par Bonnault d'Houët avec le récit du pèlerin. Celui-ci l'a intitulé «Raport d'une partie de la langue espagnolle»³⁵. On constate, avec l'existence de cette liste, le deuxième type de relation transtextuelle de Gérard Genette:

... la relation [...] que, dans l'ensemble formé par une œuvre littéraire, le texte proprement dit entretient avec ce que l'on ne peut guère nommer que son *paratexte*: titre, sous-titre, intertitres; préfaces, postfaces, avertissements, avant-propos, etc.; notes marginales, infrapaginales, terminales; épigraphes, illustrations; prière d'insérer, bande, jaquette, et bien d'autres types de signaux accessoires, autographes ou allographes, qui procurent au texte un entourage... (1982: 10).

³⁴ Vid. Belleau (2003, vol. 5: 93-95 et 391).

³⁵ Vid. 1890: 154-161.

Très probablement, ce glossaire a été préparé par Manier comme un outil d'un grand intérêt pour d'autres pèlerins comme lui. Il est composé d'un ensemble de mots et d'expressions en français accompagnés de leurs équivalents en espagnol (écrits avec une orthographe très particulière), qui sont tous en rapport avec les activités, besoins et préoccupations propres à un voyageur du même niveau économique et social que Manier³⁶. Par exemple, la nourriture y est bien représentée:

Dejeuné.	Almorsart.
Diné.	A comeire.
Goutté.	A merenda.
A souppé.	A senart.
[...]	
Du pain.	Panne.
Du vin.	Vino (1890: 154-155).

Le *Voyage d'Espagne* présente (ou permet de deviner facilement) une activité de lecture réalisée par Manier pendant son voyage, qui concerne plusieurs éléments intertextuels. Ce sont les certifications et passeports rédigés en français, les relations des reliques de Compostelle et d'Oviedo et les textes relatifs aux pierres *thérapeutiques*. Dans la plupart des cas, l'auteur n'affirme pas les avoir lus. De toute façon, il paraît évident qu'il a dû les lire (même de façon superficielle) et qu'il connaissait bien leur contenu. Il y en a quand même un qu'il a bien examiné en cours de route, d'après ce qu'il raconte dans son récit. Il s'agit des *Vertus et propriétés des pierres d'aigle*. Manier introduit la reproduction de ce texte comme suit: «Étant arrivé le soir, pour me désennuyer de la perte d'un de nous, je me suis amusé à lire et à écrire la recette, vertus et propriétés des pierres d'Aigle» (1890: 95).

Il faut aussi penser qu'il n'a pas pu lire les documents religieux écrits en latin, parce qu'il ne devait pas connaître cette langue. Comme on l'a déjà avancé, Bonnault d'Houët en offre une traduction en français dans son édition du récit de Manier.

Finalement, l'élaboration définitive du récit a dû s'appuyer nécessairement sur un travail de lecture, postérieur (comme il est évident) au voyage et plus ou moins simultané au processus de rédaction. On doit y distinguer deux types de lecture différents, qui impliquent tous les deux la réalisation par Manier d'un exercice de mémoire. D'un côté, il y a la révision des textes déjà lus par Manier pendant son périple et dont on vient de parler; il y a aussi la relecture de ses notes de voyage. La consultation d'un exemplaire original des *Vertus et propriétés de la pierre de la Croix* et sa comparaison avec le récit de Manier montre bien que celui-ci a dû relire ce traité pour le copier en entier:

Elle est bonne pour retenir le sang qui prouve aux femmes qui ne peuvent uriner, la portant au col.
Elle est bonne pour le mal de cœur.
Elle est bonne pour les temps et voir.
Appliquant cette pierre, elle sera abondante et délivre de tout mal temporel. (1890: 111).

Yl est bon pour retenir le sang qui provend aux Fames, du menstruè.
Yl est bon pour augmenter laict aux Fames qui non urtise, l'aporand au col.
Yl est bon pour le mal de cœur.
Yl est bon pour les plantz è raiz, aplicans est Pierre, serà abundant, è livrée de to[...] mal tempors (Albert le Grand, s. d.).

³⁶ Vid. 1890: 154, n. 1.

Comme on peut le voir, le passage tiré du traité n'est vraiment pas trop clair. Mais la copie réalisée par Manier est très mauvaise et confuse. Et, en plus, on dirait que Bonnault d'Houët ne disposait pas, au moment de réaliser son édition, des *Vertus et propriétés de la pierre de la Croix*. Il n'y apporte pas (on l'a bien vu) de corrections ou d'éclaircissements. En tout cas, les deux citations présentent suffisamment de ressemblances pour pouvoir constater que Manier avait sous ses yeux, au moment d'écrire cette partie de son œuvre, un exemplaire de cette publication.

D'un autre côté, il y a aussi la consultation et la reproduction de certains passages du *Voyage de France* de Claude de Varennes.

Donc, on peut considérer le *Voyage d'Espagne* comme un véritable carrefour où confluent beaucoup d'éléments intertextuels. Ceux-ci renvoient à un éventail de circonstances très variées: le désir de voyager et la curiosité, la piété religieuse, la pauvreté et la nécessité, la santé, la culture, la vérité et le mensonge. On pourrait dire que ce récit se dédouble avec ces textes. L'histoire de son voyage peut aussi être suivie avec eux, c'est-à-dire à partir d'autres voix différentes de celle de Manier. Son œuvre est multiple et, en quelque sorte, on pourrait dire qu'elle a été réalisée par plusieurs auteurs. Elle présente donc un degré de complexité non négligeable, propre à l'art (même si elle est modeste) et à la vie (même si celle de Manier est humble).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALBERT LE GRAND (s. d.): *Les Vertus et propriétés de la pierre de la croix appelé la pierre de saint Pierres ou saint Eestien*, Rome.
- ANONYME (1718): *Les Chansons des pèlerins de S. Jacques*, Troyes.
- BELLEAU, Rémy (2003): *Œuvres poétiques*. 5 vols. Guy Demerson (éd.), Paris, Champion.
- BONNECAZE, Jean (1896): «Autobiographie de Jean Bonneauze de Pardies, curé d'Angos (1726-1804)», *Études historiques et religieuses du diocèse de Bayonne*, 5^e année, pp. 184-195.
- FERPEL (2009): «Les réglementations des pèlerinages à l'étranger sous Louis XIV (1643-1715) et Louis XV (1715-1774)», in *SaintJacquesInfo. Les textes qui ont fait Compostelle*. <http://odel.irevues.inist.fr/saintjacquesinfo/index.php?id=1201>
- GENETTE, Gérard (1982): *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Seuil.
- IÑARREA LAS HERAS, Ignacio (2006): «Canciones de peregrinos franceses del Camino de Santiago: temática y funcionalidad», *Revista de Filología Románica*, vol. 23, pp. 29-54.
- MANIER, Guillaume (1890): *Pèlerinage d'un paysan picard à S^t Jacques de Compostelle, au commencement du XVIII^e siècle*, Baron de Bonnault d'Houët (éd.), Mondidier, Abel Radenez.
- (2002): *Un paysan picard à Saint-Jacques-de-Compostelle (1726-1727)*, Jean-Claude Bourlès (éd.), Paris, Éditions Payot & Rivages.
- PASQUIER, Estienne (1621): *Les Recherches de la France*, Paris, Laurens Sonnius.
- VARENNE, Claude de (1687): *Le Voyage de France, dressé pour la commodité des François et des Etrangers*, Paris, Nicolas Le Gras.
- VÁZQUEZ DE PARGA, Luis, LACARRA, José M^a et URÍA RÍU, Juan (1949): *Las peregrinaciones a Santiago de Compostela*, 3 vols., Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas.